

L'Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan (U.M.I.V.E.M.) est constituée

Mme Roger BORDE en est la présidente



M. Jacques Penel, préfet a présidé la réunion. On reconnaît auprès de lui Mme Court (au premier plan) puis Mme Roger Borde et M. Fonlupt.

VANNES. — La Fédération Nationale pour la sauvegarde des ensembles monumentaux (F.N.A.S.E.M.) qui a pour but de protéger le patrimoine archéologique, historique, artistique et naturel de notre pays contre les dangers qui le menacent, en raison notamment du développement de la civilisation industrielle, souhaite intensifier son action en alertant les esprits comme en symbolisant les Associations départementales qui ont une responsabilité dans la conservation des sites, et dont l'action se trouverait du même coup décuplée et harmonisée.

Ainsi a été défini, par M. Jacques Penel, préfet du Morbihan, le but de la réunion qui a rassemblé, hier après-midi, dans la salle du Conseil général, de nombreuses personnalités départementales désireuses d'aider à conserver, et éventuellement sauver, les richesses du Morbihan, qui est particulièrement intéressé et préoccupé de la sauvegarde de ses traditions comme de la mise en valeur et de la conservation de ses sites.

Pour une action coordonnée

Mme Roger Borde, responsable du mouvement, a ensuite présenté quelques excuses, donné différents exemples d'intervention de la Fédération, qui ont permis de joindre le passé et l'avenir; puis elle a ouvert la discussion à laquelle ont participé, pour définir leur action propre, les représentants des différentes associations et mouvements qui, depuis longtemps déjà, mènent différentes actions dans de nombreux domaines pour regrouper des effectifs, entreprendre des travaux, entretenir et restaurer, améliorer les conditions de séjour des estivants, etc...

Spontanément, de nombreux exemples ont été donnés, témoignant de l'intérêt que prennent tous ceux qui ont une responsabilité à une action commune et coordonnée, dont l'urgence apparaît chaque jour un peu plus impérieusement.

Ils ont donc été favorables à la constitution de la Fédération préconisée.

Mme Borde, présidente

Un bureau provisoire a été constitué, la présidence en étant confiée à Mme Roger Borde. Elle sera assistée par le chanoine Dainigo, représentant l'Evêché; MM. Fonlupt, président du Syndicat d'Initiative de Vannes; Rihoucy, Mme Dreven, MM. Verdeau, Gicquel, Degez et l'abbé Le Gorguillé, qui vont entreprendre une action, déposer des statuts et définir leurs objectifs.

Le préfet a adressé au Comité provisoire de la nouvelle association qui, dit-il, répondait à un besoin certain, des vœux de réussite, d'efficacité et d'unité. D'avance il la remercie du concours qu'elle lui apportera.

Il est enfin indiqué que les associations n'ayant pas été invitées à cette assemblée, seront bien accueillies en son sein, afin qu'elles aient la plus grande résonance possible sur le plan départemental.

Création de l'UMIVEM
sous la présidence de M. le Préfet du Morbihan